

SUBVENTIONS SPORTIVES : transparence en vue

 Rachid Madrane veut objectiver les sommes allouées aux fédérations sportives

► Voilà une nouvelle qui devrait ravir les milliers de Belges qui pratiquent un sport au sein d'un club : d'ici moins d'un an, une nouvelle méthode de subventionnement de nos fédérations sportives devrait être appliquée. Si d'aucuns craignent une diminution des fonds, l'idée est pourtant bien d'objectiver les montants alloués. Ce lundi 27 juin, le ministre des Sports Rachid Madrane rencontrera les fédérations pour "une réunion technique"...

POURQUOI UN REMANIEMENT du système ? À peine le nouveau ministre des Sports avait-il récupéré cette matière de son collègue à la Région, René Collin (avril 2016), que Rachid Madrane était secoué par les interrogations de l'opposition libérale à l'égard des subventions allouées aux fédérations sportives en Communauté française...

Pour l'heure en effet, tout qui se penche sur les différentes sources

de subventionnement de la cinquantaine de fédérations reconnues risque la migraine... N'ayons pas peur des mots : c'est le fou-toir !

Des règles existent pourtant puisque trois postes sont identifiés : subventions pour le fonctionnement, pour la réalisation d'un plan programme et pour la formation des cadres sportifs.

Le hic toutefois, c'est que ces subventions varient et que certaines fédérations voient leurs aides diminuer... Pire, dénonçait récemment la députée Virginie Defrang-Firket (MR), les subventions sont parfois versées en deux tranches et les fédérations ne sont pas sûres de tout recevoir. Le maintien d'un niveau plus ou moins stable n'est finalement dû qu'à ce poste, de Fonds des Sports qui, lui, augmente lorsque le montant du budget ordinaire diminue (voir tableau).

LA SOLUTION ? LE MINISTRE enchaîne les rencontres et partirait sur un principe d'objectivation des montants alloués aux fédérations sportives.

Trois modalités de subventionnement ont été définies : des aides structurelles, des subventions par projet et un subside forfaitaire, "permettant aux fédérations d'alléger la procédure administrative", a expliqué Rachid Madrane.

Cinq catégories ont également été définies pour distinguer les fédérations : les trois premières bénéficieraient des deux premiers modes de subventionnement, la quatrième du forfait et du subventionnement par projet et la dernière du subventionnement par projet.

L'intérêt ? Avoir une idée claire des montants alloués ainsi qu'une répartition, peut-on espérer, plus équitable, y compris pour de petites fédérations...

Marc Bechet

BUDGET "SPORT" EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	2016
Budget global	35.053.0000 €	32.990.000 €	34.105.000 €	32.736.000 €	34.887.000 €
Plans programmes	8.398.500 €	9.666.000 €	9.501.500 €	9.062.700 €	7.293.000 €
dont Fonds des Sports	0 €	0 €	1.343.606 €	1.799.000 €	?
Formation des cadres	625.000 €	700.000 €	633.500 €	646.000 €	646.000 €
Forfait de fonctionnement	5.081.741 €	5.838.265 €	5.838.265 €	5.367.610 €	5.880.284 €

Fonds des Sports : clientélisme ?

C'est avec une certaine satisfaction que la députée libérale Virginie Defrang-Firket a pris connaissance des plans du ministre des Sports, elle qui a épinglé à plusieurs reprises cette opacité qui règne autour du système actuel de subvention-

nement. "Cette volonté d'objectiver le système est louable et clairement positive; le ministre cherche la transparence, on ne s'en plaindra pas. Par ailleurs, j'entends que le ministre s'engage à un contrôle beaucoup plus rapproché du Fonds des Sports. Huit comptes spéciaux qui font des contrôles sur place ont déjà été engagés."

Vers la fin du Fonds des

Sports ? La méthode mise en place par le ministre est sans doute le bon moment pour se poser la question... "Car ce fonds n'est pas soumis au même contrôle de la part du Parlement. Il faut éviter qu'on l'utilise pour faire plaisir à qui on veut, juste pour donner un petit coup de pouce."

C'est d'autant plus vrai que ce fonds est alimenté, en partie,

par les droits d'inscription des usagers de l'Adeps ! Et la députée de rester vigilante quant à la nouvelle approche : "Il ne faudrait pas que cette catégorisation crée des différences entre les sports collectifs et individuels." Ou que les subventions actuellement allouées diminuent encore, alors que le nombre de fédérations augmente...

M.B.